SOCIETE ENTREPRISE JALICOT
3 rue du Précomtal
63100 CLERMONT-FERRAND

Clermont-Ferrand, le 27 mai 2026

PREFECTURE DE L'ALLIER
2 Rue Michel de l'Hospital
03000 Moulins

A l'attention de Monsieur le Préfet de l'Allier

Objet : Projet de renouvellement et l'extension d**'une carrière d'alluvions anciennes** située au lieu-dit « Villemouze » sur le territoire de **la commune de Paray-sous-Briailles**
Impact sur l'économie agricole collective

Monsieur le Préfet,

Le fonctionnement de la carrière d'alluvions anciennes de « Villemouze » localisée sur le territoire de la commune **de Paray-sous-Brailles** est actuellement autorisé par **l'arrêté préfectoral n° 2645/11 du 16/09/2011 et l'arrêté préfectoral n° 2497/2019 du 10/10/2019** sur une superficie cadastrale de 11,93 hectares, jusqu'à l'échéance du **16/09/2028**.

La société Entreprise JALICOT a engagé une procédure de renouvellement du titre d'autorisation en vigueur assortie d'une extension.

La superficie cadastrale de l'extension projetée s'établit à environ 24,41 hectares pour **une superficie utile de 21,5 hectares**. En première approche, le gisement à valoriser représente près de **2,7 millions de tonnes de matériaux sablo-graveleux**, en se limitant à une extraction à sec, tout comme c'est le cas actuellement.

L'extraction des matériaux sera conduite graduellement de l'Est vers l'Ouest, avec mise en œuvre concomitante d'une remise en état par remblayage, coordonnée aux travaux d'extraction, et garantissant la restitution graduelle, de terrains à vocation exclusivement agricole.

Le projet de renouvellement et d'extension de la sablière de Villemouze devrait se traduire par un prélèvement transitoire maximum de l'ordre de 3,7 hectares.

A l'issue de l'achèvement du programme de remise en état, **l'intégralité du foncier concerné par le projet d'extension aura fait l'objet d'une remise en état à vocation agricole**.

Conformément aux dispositions de l'article L. 112-1-18 du Code rural et de la pêche maritime, la société Entreprise JALICOT a l'honneur de vous adresser un document d'étude évaluant l'impact potentiel du projet d'extension de la sablière de Villemouze, sur l'économie agricole collective.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma haute considération.

Président

Olivier GIBBE